



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du bureau de la compagnie des Archers de l'Autize le vendredi 15 octobre 2021

Les membres du bureau :

Capitaine : Christophe TISSEROND

Vice-président : Eric DAVERAT

Secrétaire général : Pascal FOREST

Secrétaires adjoints : Heddi BETAOUAF/Maxime DUTREUIL

Trésorier : Claude CANTIN

Trésorier adjoint : Jean-Claude AVRIL

Membres : Maxime TISSEROND, Jean-Pierre AUBIN

	En présentiel	En distanciel	Excusés
Christophe TISSEROND	X		
Eric DAVERAT	X		
Pascal FOREST	X		
Heddi BETAOUAF	X		
Claude CANTIN	X		
Jean-Claude AVRIL			X
Maxime DUTREUIL	X		
Maxime TISSEROND	X		
Jean-Pierre AUBIN	X		

Date de la réunion : VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 à 20H30

Lieu de la réunion : Salle du Chaillot à Ardin

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le président
- Vote du compte rendu de l'assemblée générale 2019/2020
- Rapport d'activités et bilan des projets 2020/2021
- Bilan sportif 2020/2021
- Rapport financier 2020/2021
- Projets pour la saison 2021/2022
- Montant de la cotisation club 2022/2023
- Désignation des représentants aux assemblées générales départementale et régionale
- Questions diverses
- Verre de l'amitié

Début de la séance : 20h40

Effectifs présents : 30 voix (suivant feuilles d'émargement)

Invités : La présidente du comité départemental des Deux-Sèvres : Mme Nadine Séchet

Excusés : Monsieur le maire de la commune d'Ardin : Jean-Pierre Rimbeau

1^{er} POINT : Rapport moral (Christophe Tisserond)

En premier lieu, le président demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont été touché par la maladie de la COVID 19. Il revient également sur l'état d'esprit des tireurs et des bénévoles durant cette période.

Il aborde ensuite les résultats de nos participants aux championnats de France de tir campagne :

- 9 médaillés (dont 2 en or)
- Club le plus représenté et le plus titré durant ces championnats

Nos différents labels sont encore poursuivis pour l'année à venir. De nouveaux labels FFTA vont voir le jour pour remplacer une partie de ceux existants. Le montage du dossier pour y prétendre est en cours.

La construction du logis pour finaliser le jardin d'arc est toujours d'actualité et notre président fait appel aux compétences des membres de l'assemblée, anciens et nouveaux adhérents, pour leurs aides sur ce projet.

Il nous fait part également du nombre important de nouveaux licenciés pour cette année, présageant un besoin d'encadrement plus conséquent. Pour se faire, il rappelle que des formations d'entraîneurs et/ou d'arbitres existent pour toutes personnes souhaitant exercer ces fonctions au sein du club.

Enfin pour clôturer, le président nous informe que cette année devra être sous le signe de la tolérance.

2ème POINT : Vote du compte rendu de l'AG 2019/2020

L'assemblée a validé le compte rendu de l'assemblée générale 2019/2020.

Résultat du vote : 30 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention

3ème POINT : Rapport d'activités et bilan des projets 2020/2021 (Maxime Dutreuil)

Ci-joint en annexe.

4ème POINT : Bilan sportif 2020/2021 (Christophe Tisserond)

Ci-joint en annexe.

5ème POINT : Rapport financier 2020/2021 (Claude Cantin)

Pour rappel, l'exercice comptable va du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Le tableau analytique présenté montre que :

- Au niveau « fonctionnement » :
 - o les dons ont été bien moins nombreux que l'année passée mais malgré tout supérieur à nos prévisions.

- Au niveau « participation aux compétitions » :
 - Du fait des différents championnats de France annulés, nos dépenses ont été réduites et donc inférieures à nos prévisions.
- Au niveau de l'« organisation de nos compétitions » :
 - Les contraintes sanitaires pour notre concours salle ne nous ont pas permis de dégager le bénéfice escompté (limitation du nombre de tireurs et pas de buvette) ;
 - L'annulation de notre concours campagne du printemps ne nous a pas permis non plus d'avoir de recettes.
 - D'où, une diminution de nos bénéfices au niveau des compétitions organisées.
- Au niveau des « animations externes ou internes » :
 - Pas d'animations, donc pas de recettes et peu de dépenses.

Le résultat de l'exercice est donc sensiblement identique à celui de l'année passée.

Les comptes sont validés à l'unanimité.

6ème POINT : Les projets pour la saison 2021/2022 (Christophe Tisserond et Pascal Forest)

Les projets sont les suivants :

- l'achat et la mise en place du logis pour le jardin d'arc
- l'organisation de compétitions sportives (entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022) :
 - ➔ 2 tirs campagne pour les 4 et 5 septembre 2021
 - ➔ 1 tir campagne au mois d'avril 2022
 - ➔ 1 tir Beursault du 08 au 10 septembre 2021
 - ➔ 1 tir Beursault au mois de mai 2022
 - ➔ des tirs du bouquet à partir de fin mai 2022
 - ➔ 2 TAE jeunes courant mai/juin 2022
- l'achat de cibles, matériels, arcs, flèches répartis comme suit et pour un montant subventionné de 4367€ :
 - ➔ en soutien à l'ETAF : 1200€ (stabilisateurs, viseurs, matériels d'échauffement, ...)
 - ➔ pour favoriser la pratique par le respect des règles de distanciation : 700€ (cibles)
 - ➔ pour favoriser la pratique féminine : 600€ (flèches, arcs) avec en vue un tournoi maman/enfant
 - ➔ pour favoriser la pratique des jeunes : 967€ (flèches, arcs, cibles)
 - ➔ pour redynamiser la pratique des adultes : 900€ (financer en partie la participation d'un entraîneur BE ou autres pour les tireurs poulies et classiques)
- l'achat d'un nouveau jeu de maillot en conservant la même couleur. (Nadine Cantin est en charge de ce projet)
- l'engagement d'un assistant par le biais du service civique

7ème POINT : Budget prévisionnel 2021/2022 (Christophe Tisserond et Claude Cantin)

Le bureau a décidé, pour cette année à venir, que la part club de la licence serait de 1€ pour toutes les personnes qui avaient souscrit une licence 2020/2021, compte tenu de la situation sanitaire passée et des compétitions annulées.

Les subventions obtenues auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport) seront investies comme citées ci-avant (ETAf, pratique féminine, pratique des jeunes, pratique des adultes ...).

En espérant une reprise totale et un maintien de l'ensemble des championnats de France, la participation du club pour la prise en charge des équipes ou des inscriptions individuelles aux différentes compétitions, reste importante.

Pour conclure, il est estimé un déficit de 600 € pour l'année à venir.

L'assemblée valide les comptes prévisionnels : 30 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention.

Les vérificateurs aux comptes pour l'année 2021/2022 seront Cédric Gaudin et Stéphane Pitte.

8ème POINT : Montant de la cotisation club 2022/2023

Il a été décidé de maintenir pour l'année 2022/2023, le même montant de la cotisation club, partie intégrante du prix de la licence.

L'assemblée valide la proposition à l'unanimité.

9ème POINT : Désignation des représentants aux Assemblées Générales départementales et régionales (Christophe Tisserond)

Stéphane Pitte et Eric Daverat représenteront la compagnie à l'assemblée générale du comité départemental qui se déroulera certainement à Le Tallud, début janvier.

Heddi Bétaouaf, Claude et Nadine Cantin, seront nos représentants à l'assemblée générale du comité régional qui aura lieu le 06/02/2022 à Talence.

10ème POINT : Questions diverses

- Accès aux interrupteurs pour éclairer les cibles sur le terrain extérieur et le jardin d'arc :

Il convient de consulter nos compétences internes et de trouver la solution la plus adaptée.

- Rangement des cibles :

La question devra de nouveau être posée lors des réunions du bureau afin de mettre en place une solution pérenne en terme d'organisation.

- Place pour les Jeux Olympiques :

Pas de place offerte. Mais par contre, la FFTA sollicitera les archers pour leur aide à l'organisation active sur site.

- Salle :

Des projets de salle sont en cours à Coulonges et à Ardin. Nous avons encore la possibilité d'utiliser la salle des étoffes, à Coulonges, pour cette année, exceptionnellement.

Pour conclure :

Afin de clôturer la séance et avant le verre de l'amitié, la parole est donnée à la présidente du comité départementale.

Nadine Séchet nous félicite pour cette saison passée compte tenu des conditions sanitaires.

Clôture de la réunion : 22h30